Image not found or type unknown

Vente maison héritée avec habitante usufruitière

Par **Lollipops_75**, le **23/09/2012** à **12:20**

Bonjour,

Mon père est décédé en janvier 2003.
Nous avons hérité à parts égales, mon frère et moi, d'une propriété en Normandie, historiquement résidence secondaire, devenue résidence principale de mes parents en retraite.
Nous avons payé nos droits de succession.
Notre mère a bien sur conservé l'usufruit jusqu'à sa disparition (le + tard possible, svp).
J'ai de sérieux problèmes d'argent.
Est-il possible soit:
- De demander à mon frère de me racheter ma part, ou une partie de ma part, en avance (maman va très bien, merci). Dans ce cas, y-a-t-il des frais?
- De vendre ma part en avance aussi comme un genre de viager mais juste sur ma part à moi?...
En fait, je cherche une solution rapide et sans frais, en tout cas, sans frais pour mon frère...

Merci pour vos conseils.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés